

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission de Surveillance du Secteur Financier luxembourgeoise (la CSSF) tient à informer que la société luxembourgeoise Arcelor S.A. publie aujourd'hui des informations plus détaillées sur l'accord annoncé le 26 mai 2006 entre Arcelor et Severstal, y compris sur l'évaluation des deux sociétés, la méthode de détermination du prix et la *corporate governance*. La publication est disponible sur le site de Arcelor (<http://www.arcelor.com>).

En ce qui concerne les publications futures à faire, Arcelor publiera sous peu également sa note en réponse à la documentation sur l'offre de Mittal Steel, qui inclura notamment l'avis motivé du conseil d'administration d'Arcelor. De même, en ce qui concerne l'offre publique de rachat (OPRA) annoncée en avril par le conseil d'administration d'Arcelor, un rapport du conseil d'administration sur l'OPRA sera mis à disposition des actionnaires avant le 21 juin 2006 et une documentation OPRA, sous forme d'une note d'information, sera également publiée. Finalement, un autre document sera encore publié sur la transaction Severstal qui inclura une description détaillée des actifs faisant partie du périmètre de l'opération.

Luxembourg, le 13 juin 2006

